# Inscription

Nom: Prénom: Organisme: Fonction: Adresse:

Tél: Fax: Email:

#### Tarifs

Inscription individuelle 150€

Inscription institutions et

établissements 250€

Repas de gala du vendredi 75€

Actes du colloque

20€

Ci-joint un chèque de

(A l'ordre de l'Association Droit Déontologie Ethique et Santé, ADDES)

Inscription gratuite pour les étudiants, le personnel du CHU de Nancy (médecin, enseignant ou chercheur), les internes et externes en médecine sur justificatif.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 10 décembre 2008 pour la réservation du repas de gala,

> Accompagné du règlement, A l'adresse suivante :

Colloque 20 ans après la loi Huriet – Sérusclat **CRDP-ISCRIMED** 

Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion

13, Place Carnot C.O. n°70026 **54035 NANCY** 

# Contact:

Jean-Philippe.Vauthier@univ-nancv2.fr















**CPP Est III** 

# **Colloque**

# 20 ans après la Loi

**Huriet-**Sérusclat

# Journée de la recherche Claude Huriet

Du CHU et de la Faculté de Médecine de Nancy

Vendredi 19 décembre 2008

Samedi 20 décembre 2008

Faculté de Droit de Nancy **Bâtiment K** 13. Place Carnot **54000 Nancy** 

Programme et Inscription

# **VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008 MATIN**

# 8 h 30 Accueil des participants

9h00

Ouverture par Monsieur André ROSSINOT, Maire de Nancy, ancien Ministre

- Allocution de Monsieur Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Allocution de Monsieur François LE POULTIER, Président de l'Université Nancy 2
- Allocutions de Monsieur Philippe VIGOUROUX, Directeur Général du CHU et de Monsieur le Professeur Jean-Luc SCHMUTZ, Président de la CME du CHU
- Allocution de Monsieur Olivier CACHARD, Doyen de la Faculté de Droit
- Allocution de Monsieur Henry COUDANE, Doyen de la Faculté de Médecine
- Mot d'accueil du représentant du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

<u>Séance Plénière 1 : Le cadre normatif</u> 10h20 - 11 h 00 Président de séance : M. le Pr. Claude HURIET

- « De la loi du 20 décembre 1988 à la loi du 9 août 2004 : qu'entend-on par recherche biomédicale ? », Mme le Pr. Dominique THOUVENIN
- « Que dit le Code de Déontologie? », M. le Dr Xavier DEAU,
   Conseil National de l'Ordre des Médecins
- « Que dit l'éthique ? », M. le Pr Christian HERVÉ

#### 11 h 00 - 11 h 30 : visite des stands

Atelier 1 : Les instances d'éthique 11 h 30 – 13 h 00

Président de séance : M. le Dr Patrick PETON
Président CPP Est III

- « L'évaluation casuistique des questions scientifiques en droit », Mme Anne-Sophie GINON
- « Réflexion sur la valeur de la pluridisciplinarité », M. Thierry de ROCHEGONDE
- « Quel comité d'éthique pour les études observationnelles ? », M.
   le Pr François ALLA, Mme Frédérique CLAUDOT, Mme le Dr Jeanne FRESSON, M. le Pr Henry COUDANE
- « Les lieux de la réflexion éthique en santé », M. le Pr Xavier DUCROCQ. Président du CRENHU

Atelier 2 : Les acteurs de la recherche 11 h 30 – 13 h 00 Président de séance : Mme le Pr Catherine LABRUSSE-RIOU

- « Rôle et obligations du médecin investigateur », M. le Dr Patrick ROSSIGNOL
- « Le consentement éclairé : un jeu d'ombres et de lumières ? », Mme Martine ROSSEL
- Le point de vue de l'ordre des pharmaciens, Mme le Dr Monique DURAND
- Le point de vue de l'AFSSAPS, Mme le Dr Chantal BELORGEY-BISMUT
- Le rôle des promoteurs, représentant du LEEM

<u>Atelier 3 (Journée de la Recherche Biomédicale) : Recherche clinique et recherche expérimentale</u>

11 h 30 – 13 h 00 6 communications scientifiques orales (prix de la recherche)

(10 minutes de présentation et 5 minutes de questions)

# **VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008 APRÈS MIDI**

## Conférences plénières :

14 h 00 - 14 h 45 : M. le Pr. Claude HURIET. Sénateur Honoraire

14 h 45 - 15 h 30 : M. le Pr. Axel KAHN, Président de l'Université Paris Descartes (Paris V)

Atelier 4 (Journée de la Recherche Biomédicale) : Recherche clinique et recherche expérimentale

15 h 30 - 16 h 30

4 communications scientifiques orales (prix de la recherche) (10 minutes de présentation et 5 minutes de questions)

#### Pause café

Atelier 5 : Présentation des posters de la Journée de la Recherche Biomédicale

16 h 45 - 18 h 00

Délibération du jury 18 h 00 Remise des prix « Bernard Fortier » de la Recherche clinique et la recherche expérimentale 18 h 30

<u>Atelier 6 : Contours, limites et prospectives de la recherche</u> biomédicale

15 h 30 – 18 h 00

Président de séance : Parlementaire

- « Prospective législative : vers un droit à l'essai », M. Philippe AMIEL
- « La protection des données à caractère personnel dans les recherches épidémiologiques », Mme le Dr Jeanne FRESSON
- « L'expérimentation animale en 2008 », M. le Pr. Didier DESOR
- « L'expérimentation sur le cadavre », M. le Dr Patrick PETON
- « La recherche en néonatologie », M. le Pr. Jean-Michel HASCOËT
- « La recherche en psychologie », Mme Martine BATT

## **SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2008 MATIN**

# 8 h 30 Accueil des participants

# Séance Plénière 3 : Recherche biomédicale à l'étranger et économie de la recherche biomédicale

9 h 00 - 10 h 30

Président de séance : M. le Dr Patrick ROSSIGNOL

- « La recherche biomédicale en Afrique », Mme le Dr Aïssatou TOURÉ, Institut Pasteur de Dakar (Sénégal)
- « Comparaison entre le modèle américain et le modèle français de la recherche biomédicale », M. le Dr Olivier RIXE, National Cancer Institute, Bethesda (USA)
- La recherche biomédicale en Suisse, au Luxembourg
- « Économie de la recherche biomédicale », M. Pr. Bruno DEFFAINS
- Le rôle des assureurs
- « Indemnisation des conséquences dommageables d'une recherche biomédicale », Mme Sophie HOCQUET-BERG
- « Brevetabilité et propriété des résultats de la recherche »,
   M. le Pr. Patrick TAFFOREAU

10 h 30 - 11 h 00 : visite des stands

## Séance Plénière 4 : Conclusion Synthèse

11 h 00 – 12 h 00

Président de séance : Parlementaire

- Rapport de synthèse des 6 ateliers
- Conclusion sur les aspects juridiques, M. Bruno PY
- Conclusion sur les aspects déontologiques, M. le Dr Bruno BOYER
- Conclusion sur les aspects éthiques, M. le Pr. Jean Claude AMEISEN
- Conclusions générales par M. le Pr Michel PIERSON et M. le Pr Claude HURIET

Cocktail Suivi d'un repas de gala